

MAIRIE  
d'OFFEMONT  
(90300)

# OFFEMONT REALITES



Bulletin Municipal n° 20

# sommaire

LE MOT DU MAIRE .....	page 1
ETAT CIVIL .....	page 2
REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .....	page 5
INFORMATIONS .....	page 15
POINT DE VUE .....	page 20
CONTE DE NOEL .....	page 21
TRAVAUX .....	page 23
LES SOCIÉTÉS COMMUNIQUENT .....	page 25
LA VIE DES ÉCOLES .....	page 29
LA PAROLE AUX TRES JEUNE .....	page 31
ACTUALITÉ OFFEMONTOISE .....	page 35
LES HERBES DE SANTÉ .....	page 37
JEUX .....	page 39
SOUVENIRS SOUVENIRS .....	page 41

## Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'informations  
Mairie - 90000 OFFEMONT

Directeur de la Publication : G. MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18  
ou à Mr. MONNIER Ecole du Centre Offemont

Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires par :

Imp. MULTICOPIES - 15 rue Thiers - Belfort tél : 28.57.93

Diffusion gratuite - reproduction et vente interdites - DEPOT LEGAL Numéro 5/80  
PHOTOS C. JOURD'HEUIL

décembre 1980  
numéro 20

# *Le mot du Maire*

Ce vingtième numéro d'OFFEMONT RÉALITÉS vous parviendra à l'aube de l'année nouvelle.

A tous, je tiens à présenter, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères pour 1981.

Que cette année soit meilleure que la précédente pour tout le monde et que les enfants, les femmes et les hommes rescapés des grandes catastrophes d'Algérie et d'Italie retrouvent rapidement le bonheur de vivre dans une nature assagie et dans la paix d'un foyer retrouvé.

Que la sagesse des hommes parvienne à régler pacifiquement et équitablement les conflits qui les déchirent et qui anéantissent les richesses naturelles de leurs pays et le fruit de leur travail.

Qu'ici, chez nous, comme ailleurs, le plus grand nombre puisse trouver l'emploi qui lui permette de vivre dignement.

Que notre Commune, par l'effort de chacun, soit encore plus propre, plus belle, plus agréable, plus accueillante pour tous.

Que chacun, oubliant les vagues de pessimisme qui l'assailent, redécouvre, malgré ses peines, ses douleurs, ses déceptions ou ses rancœurs, le chemin parcouru et les progrès réalisés, et puise dans cette réflexion l'optimisme de croire à un avenir malgré tout meilleur.



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS  
FERME LE LUNDI.

# CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

**VOUS OFFRE SES SERVICES**

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Epargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à **6,50 %** net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,  
elle vous fera confiance par ses prêts*

**Consultez-nous  
pour résoudre  
vos problèmes  
financiers  
et de  
crédits  
Service de  
renseignements  
gratuit**

# CMDP

**BELFORT CENTRE**  
PLACE DE LA REPUBLIQUE  
tél: 21.47.59

**VALDOIE**  
22 rue Carnot  
Tél : 21.42.77

**BELFORT VOSGES**  
tel : 21.26.30

# Quêtes à Mariages

FINDLING-JOFFROY	70,00 F	Bureau d'Aide Sociale
ROTHFUSS-BLANCHARD	41,30 F	Handicapés
CLAUDEL-RAUSHER	399,10 F	Bureau d'Aide Sociale
PEQUIGNOT-CRUENENWALD	245,60 F	Club des Anciens
LAINÉ-JÉROY REHABI-LAINE	176,30 F	Bureau d'Aide Sociale Sourds et Malentendants
MATHEY-CROSIER	86,40 F	Ass. Paralysés de France
CIERC-DEVANTOY	169,20 F	Pompiers d'Offemont
BOUMEUR-BERDADI-BENDALIA	80,00 F	Bureau d'Aide Sociale
SORNIN-DUENGLER	60,00 F	Bureau d'Aide Sociale
BOUMERZOUQ-DOUAÏSSIA	60,40 F	Bureau d'Aide Sociale
MAZZOLENI-FAIVRE	138,20 F	Bureau d'Aide Sociale Club des Anciens
LAIR-SELGNEZ	193,00 F	Amicale du Personnel Communal
SCREMIN-PIERRAF	181,00 F	Club des Anciens
JORDHEUIL-BUCIVALTER	112,50 F	Offemont-Réalités
RENATO-BOUERY	111,05 F	Bureau d'Aide Sociale
BRULEY-DUFOURNY	140,00 F	Maladies du Coeur
BOULLIARD-OBÉRON	367,90	Club des Anciens Religieuses de Chateinois Sapeurs-Pompiers d'Offemont
BOURSIER-PELLEGRINI	257,50 F	Club des Anciens
DUENGLER-SORNIN	90,00 F	Bureau d'Aide Sociale
HAMAZA-BENAISSA	37,25 F	Sapeurs-Pompiers d'Offemont
LAÏSSEN-VOGELGESANG	267,00 F	Bureau d'Aide Sociale

# Décès

Décès de Antonia Marcelle LAMAY, veuve KNINDICK, âgée de 77 ans  
du 3 Août 1980 à BELFORT

Décès de Paul Joseph GELLE, âgé de 51 ans  
du 15 Septembre 1980 à BELFORT

Décès de Pierrette Amélie COITROVE, veuve BALJAND, âgée de 79 ans  
du 18 Septembre 1980 à OFFEMONT

Décès de Maria ROUECHE, épouse VIALATTE, âgée de 82 ans  
du 28 Septembre 1980 à BELFORT

Décès de Solange MARIAGE, épouse MURER, âgée de 62 ans  
du 20 Octobre 1980 à OFFEMONT

Décès de Albert IHORMANN, âgé de 46 ans  
du 16 Octobre 1980 à BELFORT

Décès de Christiane ZUSATZ, épouse HENNI, âgée de 26 ans  
du 1er décembre 1980 à OFFEMONT.

# Dons

Mme KUBLER	50 F	Coop. Scolaire Maternelle Ecole Jean MACÉ
Don anonyme (M. K.)	100 F	Bureau d'Aide Sociale
M. CHAUVELOT	50 F	Amicale du Personnel Communal
M. PEQUIGNOT-R.	150 F	Offemont-Réalités
Don anonyme (P. V.)	50 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	50 F	Club des Anciens
Mme KLEIN	50 F	Club des Anciens
Don anonyme (P. V.)	100 F	Club des Anciens
Don anonyme	20 F	Offemont-Réalités
Mme PAIN O.	600 F	Entretien du Cimetière
M. et Mme HOUZÉ	200 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme HOUZÉ	200 F	Club des Anciens

# Mariages

Mariage de Pierre Paul Henri FINDLING  
et de Christiane Louise JOFFROY, du 28 Juin 1980.

Mariage de Francis Pierre ROFFRE USS  
et de Evelyne Louise Raymonde BLANCHARD, du 5 Juillet 1980.

Mariage de Pascal Roland CLAUDEL  
et de Elisabeth Berthe Marthe RAUSIER, du 12 Juillet 1980.

Mariage de Bernard Michel PEQUIGNOT  
et de Dominique Suzanne GRUNENWALD, du 26 Juillet 1980.

Mariage de Jean-Charles Marcel Serge LAINE  
et de Myriam LEROY, du 26 Juillet 1980.

Mariage de Roland Joseph REHABI  
et de Fabienne Jacqueline Lucette LAINE, du 26 Juillet 1980.

Mariage de René Justin MATHIEY,  
et de Monique Constance GROSIER, du 2 Août 1980.

Mariage de René Jean Paul CLERC,  
et de Martine Yvonne Jeanne DEVANTOY, du 9 Août 1980.

Mariage de Mohammed BOUMEUR,  
et de Hadja BERDADI-BENDAHIA, du 26 Août 1980.

Mariage de Alain Georges SORNIN  
et de Christaline Marie Marthe DUENGLER, du 30 Août 1980.

Mariage de Abdelkrim BOUMERZOUG  
et de Hafisa DOUAISSIA, du 6 Septembre 1980.

Mariage de Jean-Louis Ernest MAZZOLENI  
et de Viviane Yvette FAIVRE, du 6 Septembre 1980.

Mariage de Patrick Pierre LAIR  
et de Marvline Raymonde SEIGNEZ, du 20 Septembre 1980.

Mariage de Jean-Luc SCREMIN,  
et de Martine Paullette Jacqueline PIERRAT, du 20 Septembre 1980.

Mariage de Clément Jean-Baptiste Louis Jacques JOURDHEUIL  
et de Monique Marie Jeanne BUCHWALTER, du 27 Septembre 1980.

Mariage de Antonio RENATO,  
et de Chantal Françoise Monique BOUERY, du 27 Septembre 1980.

Mariage de Marcel Georges BRUHEY  
et de Danielle Gilberte DUFOURNY, du 18 Octobre 1980.

Mariage de Jean-Claude Emile BOUILLARD,  
et de Marie Chantal OMERON, du 25 Octobre 1980.

Mariage de Madjid HENNI,  
et de Christiane Raymonde Charlotte ZUSATZ, du 4 Novembre 1980.

Mariage de Yves Marie Joseph Thérèse BOURSIER,  
et de Patricia Gisèle PELLEGRINI, du 7 Novembre 1980.

Mariage de Philippe Christian Alain DUENGLER  
et de Sylvie Ginette Renée SORNIN, du 8 Novembre 1980.

Mariage de Jamel HAMAZA,  
et de Houria BENAÏSSA, du 8 Novembre 1980.

Mariage de Bernard Paul LAHSSEN,  
et de Corinne Françoise VOGELGESANG, du 22 Novembre 1980.

# Naissances

AZMAR Sébastien	né le 4 Août	1980 à BELFORT
BARBIER Jean	né le 3 Août	1980 à BELFORT
BENMAÏDI Anissa	née le 1 Juin	1980 à BELFORT
BENMAÏDI Noura	née le 18 Septembre	1980 à BELFORT,
BOUDJADIA Fariza	née le 20 Octobre	1980 à BELFORT
BOUTOUATOU Nadia	née le 9 Octobre	1980 à BELFORT
CANOVA Michaël	né le 4 Octobre	1980 à BELFORT
CHARMET Elise	née le 22 Juin	1980 à LURE (70)
COURTOT Cyrille	né le 15 Août	1980 à BELFORT
DE LIBERATI Olivier	né le 17 Juin	1980 à BELFORT
DEPP Marie	née le 8 Juin	1980 à BELFORT
DOUAÏSSIA Chams-Eddine	né le 23 Mai	1980 à BELFORT
GRESET Edith	née le 23 Août	1980 à BELFORT
HADJADJ Sihem	née le 16 Octobre	1980 à BELFORT
JABAL Mohamed	né le 19 Août.	1980 à BELFORT
JACQUEY Anthony	né le 28 Juillet	1980 à BELFORT
JAMEY Caroline	née le 29 Juin	1980 à BELFORT
JOLY Romuald	né le 21 Septembre	1980 à BELFORT
KAYIR Ersin	né le 25 Octobre	1980 à BELFORT
KOUADRIA Samia	née le 13 Août	1980 à BELFORT
LAAOUINI Saïd	né le 2 Novembre	1980 à BELFORT
LAIR Jennifer	née le 30 Septembre	1980 à BELFORT
LALLEMAND Marion	née le 14 Juillet	1980 à BELFORT
LESCOT Laurent	né le 4 Juillet	1980 à BELFORT
MALAGOUEN Abdoullahi	né le 30 Mai	1980 à BELFORT
MAURER Jean-Christophe	né le 24 Mai	1980 à BELFORT
MAZELIER Gaylord	né le 3 Juillet	1980 à BELFORT
MAZZOLENI Cindy	née le 21 Octobre	1980 à BELFORT
MERIMECHE Sabrina	née le 21 Août	1980 à BELFORT
MONASSON Frédéric	né le 20 Octobre	1980 à BELFORT
OESTERIE Cédric	né le 28 Juillet	1980 à BELFORT
PARRET Stéphane	né le 31 Mai	1980 à BELFORT
PULICE Sophie	née le 4 Novembre	1980 à BELFORT
REGUIG Nadia	née le 9 Juillet	1980 à BELFORT
SONET Jordane	né le 25 Octobre	1980 à BELFORT
SOUÏAS Audrey	née le 17 Juillet	1980 à BELFORT
SPARAPAN Emilie	née le 17 Juin	1980 à BELFORT
TAKOULOUPA Karima	née le 10 Juin	1980 à BELFORT
TAMI Bouabdella	né le 15 Août	1980 à BELFORT
TOURNOUX Julien	né le 27 Mai	1980 à BELFORT
ZUSATZ Jonathan	né le 28 Octobre	1980 à BELFORT

# REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JUIN 1980

## Fiscalité locale

Le Maire expose au Conseil Municipal les principales dispositions de la loi portant aménagement de la fiscalité locale.

Après délibération, le Conseil décide :

- En ce qui concerne la taxe d'habitation de maintenir strictement les abattements actuellement en vigueur pour la Commune.
- En ce qui concerne la taxe professionnelle, de laisser l'administration fixer la cotisation minimale aux deux tiers de la taxe d'habitation correspondant à la valeur locative moyenne communale.

## Voirie communale

Le Maire expose au Conseil que, par lettre de Monsieur le Préfet en date du 24 avril 1980, il a été informé qu'une subvention complémentaire de 2 350 Francs a été accordée à la Commune par le Conseil Général, en titre des dégâts causés à la voirie par les intempéries de l'hiver 77 - 78.

La Direction Départementale de l'Équipement subdivision de Giromagny a établi le dossier technique de l'opération envisagée soit : l'aménagement du «Chemin de la Baignade».

Après examen du projet de délibération, le Conseil :

- adopte le projet.
- fixe le plan de financement ainsi :

. coût de l'opération	7 820,40 Francs
. subvention	2 350,00 Francs
. autofinancement	5 470,40 Francs

## Service National

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal demande que soient rajoutés dans les fascicules distribués lors du recensement des futurs appelés, les articles C 41 à C 50 de la loi du 10 juin 1971, articles relatifs à l'objection de conscience.

## Réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire est autorisé à réaliser auprès de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, respectivement la Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts, l'Expansion Rurale et Urbaine, un emprunt d'un montant de 250 000 Francs, au taux de 12,90% l'an, destiné à financer divers travaux communaux, dont le remboursement s'effectuera en quinze annuités de 38 485,79 Francs à partir de 1981.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date du versement effectif des fonds.

- taux d'intérêt annuel pour l'emprunteur : 12,90%
- montant de l'annuité (capital et intérêts) : 38 485,79 Francs

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des annuités.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

## Société Mutualiste

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de Monsieur le Président de la Société Mutualiste Complémentaire de la Sécurité Sociale du Personnel de la Ville de Belfort.

Le montant des sommes versées à cette société par les agents affiliés de la Commune d'Offemont s'est élevé en 1979 à 2 303,48 Francs.

En conséquence, le Conseil autorise le Maire à verser à cette Société une somme de 1 152 Francs; soit une subvention correspondant à 50% des cotisations versées par le Personnel.

## Syndicat des Transports

L'exposé du Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil accepte que le Syndicat des Transports se substitue à la Commune pour la passation d'une Convention prévoyant l'installation d'abri-bus. Le Syndicat prendra à sa charge les frais d'installation. Les frais d'entreprise seront à la charge de la Société DECAUX.

## Redevances d'eau - instituteurs logés

Le Maire expose au Conseil que la Commune possède actuellement dix logements de fonction réservés aux instituteurs.



Le District de l'agglomération Belfortaine ne relevant plus les compteurs divisionnaires des appartements, les indications données par ces compteurs étant en outre contestables, le Conseil Municipal décide :

- de demander, avec effet au 1-1-1979, le règlement d'une redevance d'eau fixe de 60 m<sup>3</sup> par appartement, à laquelle s'ajoutera une redevance de 15 m<sup>3</sup> par personne vivant au foyer.
- de remplacer ou d'installer un compteur d'eau froide par appartement, compteurs qui seront relevés par un employé communal.

#### Assurances

L'exposé du Maire entendu, le Conseil accepte les propositions d'assurance suivantes, présentées par les Mutuelles du Mans et autorise le Maire à signer les contrats correspondants.

#### · GROUPE SCOLAIRE DU MARTINET :

- Garantie incendie, tempête, grêle, valeur à neuf sur bâtiments, 200 000 Francs sur matériel et mobilier, pertes indirectes à 20%.

Prime annuelle : T. T. C.                    1 590 Francs.

#### EXTENSION GARANTIES VOLS ET DÉGATS DES EAUX :

- sur l'ensemble des bâtiments communaux, groupes scolaires du Martinet et de l'Arsot.

Prime annuelle : T. T. C.                    4 100 Francs.

#### · EXTENSION GARANTIE RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNE :

- du fait de la garderie d'enfants (un mois par an, période de vacances scolaires).

Prime annuelle : T. T. C.                    180 Francs.

#### ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS DES ENFANTS CONFIEÉS A LA GARDERIE :

· garantie décès :                            5 000 Francs.

· Invalidité :                                    50 000 Francs.

· Frais de traitement

· Prime annuelle : T. T. C.                    180 Francs.

#### · ASSURANCE DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS :

- La garantie couvre l'ensemble des risques qui sont à la charge de la Commune, à savoir :

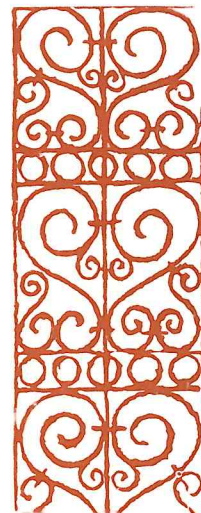
SERRURERIE  
FERMETURES DE BATIMENTS

# n. casadéi

MENUISERIE ALUMINIUM  
VOLETS ROULANTS  
PORTES BASCULANTES  
PORTES D'ENTREES

Devis gratuit sur demande

90150 PHAFFANS TEL. 29.80.91



# Ambulancier TAXI

## J. KIRAZIAN

*de notre service* **JOUR  
et  
NUIT** *Toutes distances*

RUE DE L'ÉTANG  
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 21-17-18.



# Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone (84) 21.11.25

CONCESSIONNAIRE

**MOTOCONFORT**



Mobylette C A D Y

VENTILATION  
ENTRETIEN

CHAUFFAGE  
SANITAIRE

Tél : 21.34.72  
16, rue des EYGRAS  
90 - OFFEMONT

# JACQUES HOSSELET

- garantie incapacité temporaire
- indemnité journalière égale à huit fois la vacation horaire
- garantie frais de traitement
- garantie frais funéraires.

Prime annuelle : T. T. C. 1 100 Francs.

#### Concession de passage en forêt

Le Maire expose au Conseil Municipal que la concession de passage en forêt communale (parcelles 21, 22, 23) lieu-dit «le Ballon» accordée à Monsieur Dominique DARMOIS pour une durée de trois ans expire le 31 mai 1980.

Monsieur DARMOIS, par lettre en date du 25 janvier 1980 en a sollicité le renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- de donner une suite favorable à la demande de Monsieur DARMOIS.
- de fixer à 300 Francs le montant de la redevance annuelle, et à trois ans la durée de la nouvelle concession.
- d'autoriser le Maire à signer l'acte à intervenir.

#### SEANCE DU 4 JUILLET 1980

##### Lotissement du Ballon

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'achat du lot numéro 4, d'une surface de 38a 50ca, sis dans le lotissement du Ballon à usage industriel, commercial et artisanal, autorisé par arrêté préfectoral du 19 août 1974.

Cette demande émane de la S.C.I. LES PRÉS FLEURIS, 56, rue Eisenhower - 39100 DOLE qui aurait l'intention d'y implanter une surface commerciale de moins de 1 000m<sup>2</sup>.

Le Conseil après en avoir délibéré décide :

- de fixer le prix de l'are à 9 800 Francs hors taxes.
- d'autoriser le Maire à signer un compromis de vente avec la société intéressée.

##### Subvention

Le Maire expose au Conseil qu'une somme de 25 000 Francs est disponible à l'article 657 du budget primitif pour l'attribution de subventions.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de verser 5 000 Francs au Bureau d'Aide Sociale de la Commune.

3 000 Francs à l'amicale du Personnel de la Commune.

- de réserver une somme de 5 000 Francs pour l'aide aux familles dont les enfants fréquentent les Centres de Loisirs FRANCAS. (Aide financière à 3,50 Francs par jour et par enfant par délibération du 8-12-1980).

En outre 12 000 Francs ont déjà été accordés par délibération du 29-2-1980 au Centre de Vacances de Valdoie.

### SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 1980

Élection des délégués aux élections sénatoriales

Au premier tour de scrutin ont été élus et déclarés délégués :

Mmes et Mrs

TRITTER Robert  
HONORE Michel  
GAHLER Michel  
ALLEMANN Odette  
JEANNENOT Gilbert  
SCHMITT Jean  
ROSSI Raymond  
RAUSHER André

ALTMAYER Roger  
PEUQUET Gérard  
OESTERLE Roger  
ROBINET Maurice  
MAZZOLENI René  
CAMETTI Colette  
MONNIER Gilbert

Au premier tour de scrutin ont été proclamés suppléants :

Mme et Mrs

SALVADOR Michel  
POMMARD Anne Marie  
CLAUDEL Roland

HOSSELET Jacques  
FERNEY Claude  
MUCHERT Louis

### SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1980

Circulation des véhicules poids lourds

Le Maire expose au Conseil que par lettres en date des 6 et 8 août 1980, Monsieur le Maire de Belfort et Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, ont successivement sollicité l'avis de la Commune d'Offemont, sur un projet d'arrêté interdisant sur le territoire de la Commune de Belfort la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes affectés au transport des marchandises.

Si cet arrêté était publié et appliqué, tous les poids lourds venant de la direction du Ballon d'Alsace et se dirigeant vers Mulhouse, Colmar, Bâle, Montbéliard, Delle, Besançon, Vesoul et Paris, transiteraient par le quartier de l'Arsot (C. D. 13).

Monsieur Michel HONORE, premier adjoint a déjà fait connaître par lettre en date du 12 août, adressée à Monsieur le Maire de Belfort, l'avis de la Commune d'Offemont.

Délibérant sur cette question, le Conseil Municipal fait savoir qu'il émet un avis défavorable à ce projet d'arrêté. Il rappelle que le Quartier de l'Arsot sera touché par une opération Habitat et Vie Sociale. Le transit des poids lourds ne peut qu'apporter de nouvelles nuisances et aggraver le danger découlant actuellement du stationnement des véhicules particuliers, en bordure de la Rue des Commandos (C. D. 13).

Atteinte peut être également portée à la sécurité des écoliers traversant le C. D. 13 pour se rendre à l'école du Martinet, ou des enfants traversant le C. D. 13 pour se rendre dans la forêt voisine.

Le Carrefour du Martinet (C. D. 13 et C. D. 22) «point noir» sur lequel il a été dénombré 11 accidents corporels au cours des cinq dernières années, n'est pas en outre actuellement adapté à un trafic de poids lourds.

Enfin il existe des itinéraires plus directs pour acheminer vers Mulhouse, Montbéliard et Paris, les véhicules venant du Ballon d'Alsace.

En conclusion, le Conseil considère que la circulation des véhicules poids lourds en transit sur le Territoire de la Commune d'Offemont, et particulièrement dans le Quartier de l'Arsot, constituera un danger permanent pour la population, et créera une gêne considérable quant à l'environnement et au cadre de vie.

En conséquence, il demande que soit interdit sur le territoire de la Commune d'Offemont, la circulation du transit des véhicules de plus de 3,5 tonnes affectés au transport des marchandises.

#### Fonds départemental d'équipement

Le Maire expose au Conseil que lors de la réunion cantonale tenue le 3 juillet 1980 à Valdoie et concernant la répartition entre les communes du canton d'une somme de 494 627 Francs, les opérations suivantes intéressant la Commune d'Offemont ont été retenues :

##### 1) Voirie

- réfection - Chemin de la Baignade	75 000 F.
- assainissement pluvial - Rue des Prés	65 000 F.
. montant des travaux	140 000 F.
. subvention	42 000 F.

## 2) Travaux sur les bâtiments scolaires

- réfection des fenêtres Ecole du Centre	120 000 F.
- réfection du branchement gaz	
. Ecole du Martinet	60 000 F.
. Ecole du Centre	20 000 F.
- mise en conformité et travaux de sécurité	
. Ecole du Martinet	50 000 F.
Total	250 000 F.
Subvention	75 000 F.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, confirme la demande de participation financière pour les opérations retenues et adopte les projets techniques correspondants.

### Marché Clerget

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil autorise celui-ci à signer avec Monsieur CLERGET, géomètre à Belfort, un marché de gré à gré pour l'étude et la direction des travaux de voirie et des réseaux divers du lotissement communal, Rue Charles de Gaulle à Offemont.

### Lycée agricole de Valdoie

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil exprime sa nette opposition à la fermeture décidée par le Ministère de l'Agriculture pour juin 1982 du lycée d'enseignement professionnel agricole de Valdoie, seul établissement d'enseignement agricole public du Territoire de Belfort et demande à l'Etat de revenir sur sa décision.

### Carrefour du Martinet

Le Maire informe le Conseil, que par lettre en date du 19-8-1980, Monsieur l'Ingénieur d'arrondissement a exposé le projet d'aménagement du Carrefour du Martinet.

L'examen du plan fait notamment apparaître la création de trois voies de circulation sur les C. D. 13 et 22, et l'implantation de feux tricolores.

Il est précisé que le Département prendra à sa charge la totalité de la dépense y compris l'installation des feux, à condition que la Commune s'engage à en assumer l'entretien et à financer la fourniture d'énergie électrique.

Après avoir délibéré, le Conseil

- donne son accord à ce projet
- décide de prendre en charge l'entretien des feux et de fournir l'énergie électrique.

- demande
  - . 1) qu'une largeur suffisante de trottoir soit maintenue à la circulation piétonnière (côté Scierie Deshaies notamment)
  - . 2) que le support des feux tricolores soit équipé d'une signalisation à l'usage des piétons.
  - . 3) que le Département assure la pose des candélabres permettant un éclairage correct du Carrefour.
- réitère à cette occasion, son opposition à une voie prolongeant la bretelle de Deney.

#### Ligne électrique 63 KV - Andelnans - Offemont

Le Maire donne connaissance au Conseil, d'une lettre de Monsieur le Chef de Centre de l'O.N.F. relative à l'établissement d'une nouvelle redevance due par E. D. F., pour le passage de la ligne électrique 63 KV d'Andelnans - Offemont. La nouvelle indemnité s'établirait à 1 099 Francs pour l'année, à compter du 1-1-1981, compte tenu de l'évolution du prix moyen du bois sur le plan national.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette nouvelle indemnité, et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir.

#### Voirie communale

Le Maire expose au Conseil que dans sa séance du 21-5-1980, le Conseil Général a arrêté la liste des opérations de voirie communale qui seront financées sur crédits départementaux au titre du programme 80.

La Commune d'Offemont a été retenue pour les opérations suivantes :

- Aménagement Rue du Fort
  - . montant des travaux 110 000 F.
- Aménagement de la Rue Bouvier
  - . montant des travaux 200 000 F.
- Aménagement de la Rue du Clair Bois
  - . montant des travaux 250 000 F.

Le taux de subvention a été fixé à 30%. Le dossier technique de ces opérations a été établi par les Services de l'Équipement à Giromagny.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, adopte le projet de ces opérations.

# STATION SERVICE

## TOTAL

m. Jean TERREAU  
75 avenue J. MOULIN  
BELFORT tél. 21.35.42

VIDANGE - GRAISSAGE  
REGLAGE POLLUTION

" TOUS COMBUSTIBLES "

MAZOUT ELF FRANCE

ELF GAZ-HOUILLES et BOIS SCIÈRE

# JACQUOT MICHAUT

88 avenue Jean Jaurès

BELFORT tél: **21.55.26**

## GARAGE CARROSSERIE

**S**OCIÉTÉ

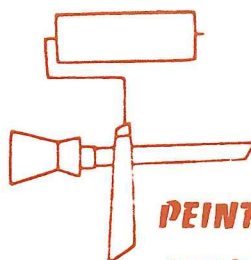
**A**UTOMOBILE

**B**ELFORTAINE

GILBERT PEROZ  
6. RUE DE VALENCIENNES  
90000 BELFORT  
TÉL. 28.09.10

CONCESSIONNAIRE LADA

Achats et Ventes tous Véhicules



**PEINTURE**

**REVÊTEMENT DE SOL**

**RAVALEMENT DE FAÇADES**

## Jean FAUCOGNEY

4, rue Paul Cézanne  
OFFEMONT - 90300 VALDOIE  
Téléphone : (84)22.26.82

# "CHRISTINE Nouveautés"

Mercerie Spécialisée - Bonneterie  
Layette Cadeaux -

Lingerie Dames et Enfants

Travaux Dames

118, Avenue Jean-Jaurès

90 - BELFORT

tél. 21.01.86

# jipépé

ean pierre FOHL

## STUDIO~PHOTO

portraits mariages

## PHOTOS INDUSTRIELLES

136, Avenue Jean Jaurès-BELFORT

téléphone : 21.36.76



# Informations

## LES CONCILIEURS JUDICIAIRES

Par décret du 20 mars 1978, le Ministère de la Justice a mis en place des Conciliateurs Judiciaires dans votre département.

Sachez profiter de cette institution nouvelle !

Les Conciliateurs judiciaires sont à votre disposition pour vous aider à résoudre, sans aucun formalisme, ni aucun frais, les différends naissants entre particuliers à l'occasion de la vie quotidienne.

Pour obtenir leurs bons offices, aucune formalité n'est requise. Il suffit de leur écrire à l'adresse ci-dessous indiquée.

La mission de Conciliateur judiciaire consiste à entendre les intéressés et à leur proposer une solution équitable pour mettre un terme à leur différend. Si l'accord se réalise, un procès-verbal est rédigé dont un exemplaire est remis à chacune des parties.

Cette intervention, entièrement gratuite, accessible à tous, épargnera, dans bien des cas, les tracas, les contraintes et les frais d'un procès.

Par sa simplicité, sa rapidité et sa gratuité, cette institution tend à faciliter les rapports entre particuliers, améliorant ainsi la qualité de votre vie quotidienne.

N'hésitez pas à écrire à vos Conciliateurs Judiciaires :

Tribunal de Grande Instance  
Place de la République

90000 BELFORT

Réception chaque jeudi aux heures fixées par les convocations qu'ils vous adresseront.

## DIVAGATION DES CHIENS

Ce problème reste entier tant à Offemont que dans la plupart des communes du Territoire de Belfort. Sur proposition du Directeur Départemental des Services Vétérinaires voici l'article 1 de l'arrêté préfectoral en date du 15 septembre 1980 :

Sur l'ensemble du Département du Territoire de Belfort, déclaré atteint par la rage par l'arrêté ministériel en date du 25 octobre 1976, la circulation des chiens non vaccinés contre la rage et non identifiés par tatouage est interdite, à moins qu'ils ne soient tenus en laisse et muselés.

Les chats même vaccinés, doivent être enfermés ou tenus à l'attache.

# **BAUMANN**

entrepreneur

**Travaux publics**

**Démolitions bâtiments**

**Concassage**

**Location de containers**

**Livraison de béton prêt**

S.A.R.L. 18 rue Aristide Briand OFFEMONT- tél : (84  
21.25.14 et 21.06.10

Les chiens et les chats errants devront être capturés et transportés en fourrière à la diligence du Maire.

Les chats seront sacrifiés immédiatement et les chiens après un délai de deux jours au cours duquel ils pourront être restitués à leur propriétaire sur présentation d'un certificat de vaccination antirabique valablement établi et en cours de validité et d'une carte d'immatriculation de ces animaux.

Toutes les fois que la capture s'avérera impossible ou dangereuse, ils pourront être abattus sur place par les agents assermentés chargés de la police de la chasse, ou toute personne titulaire d'un permis de chasse à ce requise par le Maire.

### ELECTIONS SENATORIALES

Voici les résultats des élections sénatoriales dans notre département.

Résultats :	- inscrits	328
	- votants	328
	- blancs ou nuls	4
	- exprimés	324
Ont obtenu	- Michel DREYFUS-SCHMIDT	209
	- Bernard TALON	78
	- Jacky DROUET	37

**LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC**  
**TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI, DIMANCHE et JOURS FERIES**  
**De 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h**



## CENTRE AERE DE VALDOIE

Une subvention de 12 000 Francs a été accordée à ce Centre, compte tenu de la présence de près de 300 enfants d'Offemont pendant le mois de juillet.

## DENEIGEMENT

Une tournée de déneigement coûte environ 800 Francs.

Il est rappelé que :

- le déneigement des trottoirs incombe au propriétaire riverain.
- que la pratique du ski et de la luge est strictement interdite sur les rues.

## IMPOTS LOCAUX

Sachez que le montant total des impôts perçus dans la Commune, en 1980, s'élève à 1 548 369 Francs.

Sur cette somme, 635 450 Francs seulement, reviennent à la Commune, soit environ 41%.

## OPERATION H. V. S.

Les contacts ont été pris avec les propriétaires pour l'acquisition des parcelles boisées situées au nord de la Rue des Commandos, parcelles d'une superficie approximative de 2,5ha, sur lesquelles seront implantées les équipements collectifs.

L'étude des équipements suivants : terrain de sports, square du Martinet, accueil de l'enfance, plateau d'évolution devrait être achevée en juin 1982.

Les travaux d'amélioration du cadre bâti devraient démarrer en juin 1981.

Rappelons que, grâce au financement du Département, aux subventions de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales, la Commune d'Offemont ne participera pas financièrement à l'opération.

Tous les contribuables de la Commune sont ainsi assurés de ne pas avoir à subir une augmentation de leurs impôts suite à cette opération.

# Point de vue

Il se trouve des gens qui affirment superbement ne pas faire de politique. Dans la mesure où il s'agit de politique engagée, c'est peut-être possible. Mais en fait, la politique se glisse insidieusement dans la vie de tous les jours, ne serait-ce que par les achats quotidiens de tout un chacun qui iront enrichir tel commerçant plutôt qu'un autre.

Celui-ci, à tout le moins, a probablement de la sympathie pour tel ou tel parti et pourra, ainsi, l'aider plus ou moins.

Ceci est encore plus vrai quand il s'agit, par exemple, d'acheter une voiture ou un important bien d'équipement quelconque. Les devises engagées par la vente de la voiture X ou Y iront enrichir le pays exportateur et accroître ainsi sa puissance économique et aussi son potentiel militaire et là, à l'évidence, il s'agit bien de politique.

Faire de façon plus ou moins concrète de la politique est une chose, être un homme politique en est une autre.

On peut probablement dire qu'est homme politique, celui qui est connu au moins dans son département et a les moyens d'infléchir directement une ligne politique.

Il reste à établir la différence entre un homme politique ou politicien et un politicard. Le Dictionnaire s'en charge bien, mais le problème est de pouvoir établir la différence, car les politicards, ce sont toujours les autres.....

Ce qui ne veut pas dire que toute la politique est pourrie comme certains se complaisent à le dire. Il y a dans toutes les sphères et toutes les tendances, des hommes honnêtes qui font de la politique dans le sens noble du terme.

Etienne de la Villette...

# conte de Noël

ENTRE LES DEUX MON COEUR BALANCE . . . . .

Un habitant de notre bon village d'Offemont, Monsieur MOYEN, devait marier sa fille en l'an de grâce 1981, car celle-ci s'étiolait et le mariage devenait urgent.

FRANCE, c'était son prénom, était très jolie et fort convoitée et moult prétendants sollicitaient sa main. L'embarras, comme souvent, résidait dans le bon choix.

Très nombreux donc étaient ceux qui souhaitaient devenir le gendre de Monsieur MOYEN. Celui-ci avait déjà éliminé une première partie des soupirants : un certain GLUCHE, homme mal emboché et qui ne possédait pas tout le sérieux requis ; un aristocrate VONBRE, très à cheval sur les principes et souhaitant une grande famille ; un grand commis RIQUERAC qui sortait de l'Ecole Nationale d'Admonestation -RIQUERAC et VONBRE étaient deux membres très influents d'un même club de golf-

Deux «gentlemen», comme on dit chez Albion, ROCENTIER et CHEVETDELIT s'étaient retirés, car malgré leur grande valeur, ils s'estimaient un peu jeunes pour briguer la main de FRANCE qui était sensiblement plus âgée.

Restaient en présence, deux hommes très dissemblables au physique, mais ayant bon genre, bonne élocution et ce qui ne gâchait rien, une grande intelligence.

L'un, GISDEMI, le plus jeune, était très grand, élégant ; il dirigeait une gigantesque entreprise «Francemanu» où les salariés se comptaient par millions et qui touchait à tous les secteurs d'activité. L'entreprise avait été très prospère, mais elle semblait périlcliter et ceci inquiétait un peu Monsieur MOYEN. GISDEMI pour se justifier mettait en avant la conjoncture internationale.

L'autre, QUARTTERAND, homme moyen par la taille, mais grand par le talent et les compétences, était un homme très posé et à l'élégance discrète. Il dirigeait un grand cabinet d'avocat ayant des bureaux sur tout le pays.

Monsieur MOYEN, disons-le, avait une préférence pour GISDEMI, mais FRANCE avait un faible pour QUARTTERAND.

Le mariage se fit donc avec QUARTTERAND, contre le gré et au grand dam de Monsieur MOYEN qui voyait pour sa fille, un horizon bouché et incertain.

Sur ces entrefaites, victime d'un grave accident, Monsieur MOYEN mourut et s'en fut chez Saint Pierre et là, devenu immatériel, il eut à sa stupéfaction, une révélation prophétique et vit FRANCE parfaitement heureuse avec son mari. Il y avait bien sûr, quelques petits nuages -il avait d'ailleurs du mal à les distinguer, cachés qu'ils étaient par ceux plus grand et plus nombreux du ciel- mais la vie était gaie, aisée sereine et notre mort se reprocha son parti pris contre QUARTTERAND.

Un évènement peu banal et unique ou presque dans les annales se produisit alors : Saint Pierre avait confondu mort et catalepsie. Notre concitoyen quitta donc sa lémure et retrouva son soma. Il vécut tranquille et confiant au milieu de ses enfants et petits enfants.

J. TELESSOH

MENUISERIE EBENISTERIE

# TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

TOUS STYLES - EXPOSITION  
18 Rue de la Gare OFFEMONT  
Tél : 21.34.36

## >fourrures gilbert<

ARTISAN FOURREUR



GÉRANTE MADAME FOURNIER  
CENTRE COMMERCIAL DES 4 AS  
90000 BELFORT  
TEL 21 77 66

# Annie Coiffure Dames

SAMEDI JOURNÉE CONTINUE  
de 7 heures à 17 heures  
64 avenue Jean Moulin - BELFORT  
tél : 21.36.54

## Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -  
Liquides - Gazeux - Bois  
et Charbons - Mazout ESSO -  
Propane - Butane

23 rue de Brasse  
BELFORT  
Tél : 21.48.74

Jean-Pierre



Coiffure Masculine

SAMEDI JOURNÉE CONTINUE

DE 7 H à 17 H sur RENDEZ-VOUS

64, avenue Jean Moulin BELFORT  
(tél: 21.40.17)

PLÂTRERIE - PEINTURE - VITRERIE

## MANCINI GIRON

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT  
Tél: 21.19.25



# travaux

Voici la liste des travaux récemment réalisés dans la Commune :

- Egout d'eaux pluviales, de l'extrémité de la Rue des Prés à la Rue de l'Etang.
- Elargissement du ponceau de la Rue Welsch.
- Rectification d'un virage Rue des Cerisiers.
- Réfection de trois salles de classe au Groupe Scolaire du Martinet.
- Réfection partielle de la clôture de l'école du Martinet.
- Réalisation de l'amorce du réseau d'assainissement Rue Sous la Miotte (District).
- Renforcement de la conduite d'eau Sous la Miotte (District).
- Couverture en enrobé du trottoir allant de la Rue du Fort à la limite de Vétrigne.
- Réfection des trottoirs et des Rues Dreyfus, Marchegay et Lully (Office H.L.M.).

**COUVERTURE**

**ETANCHEITE**

**ZINGUERIE**

**HOUZE S.A.**

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - 21.14.26

# RESTAURANT ITALIEN

## «le Conti»

71, RUE ARISTIDE BRIAND



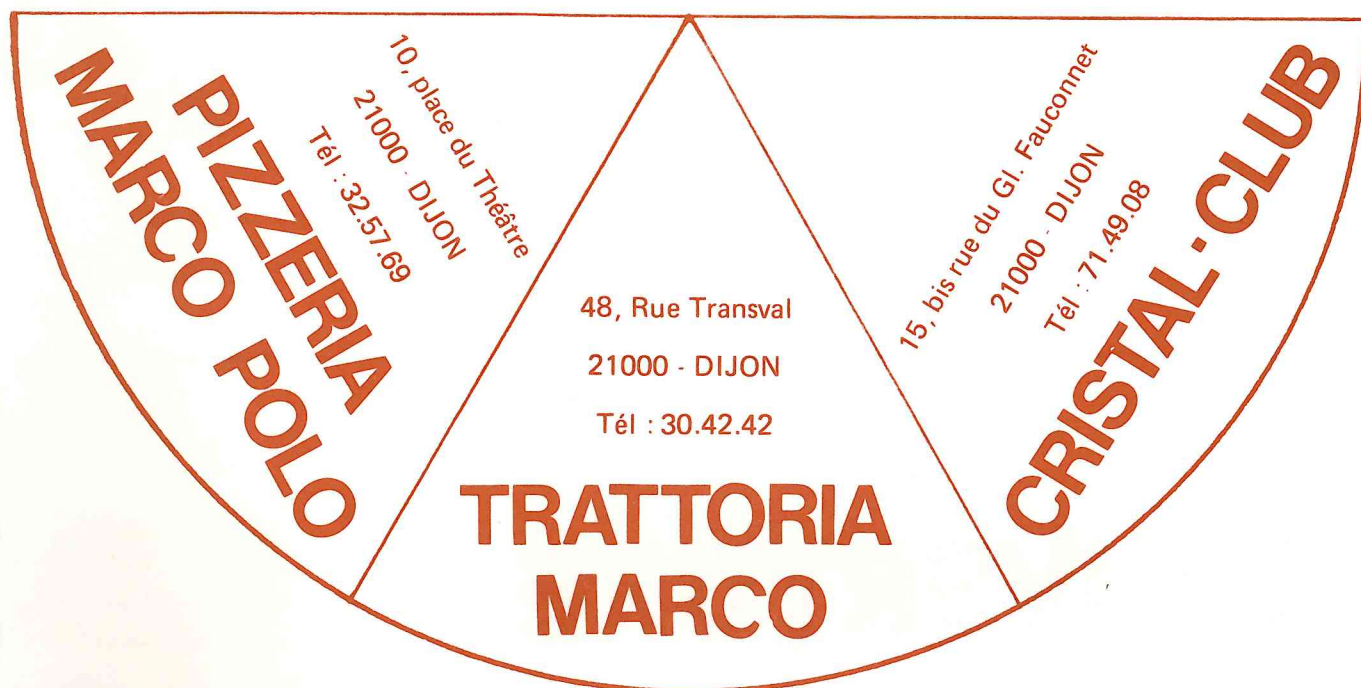
90000 - OFFEMONT

Tél : 21.00.95

*et si vous passez par DIJON*

*Mr et Mme MURA se feront une joie*

*de vous accueillir*



# S. E. B. A. C.

110, RUE ARISTIDE BRIAND

90000 - OFFEMONT

Tél : 22.27.27

# Les sociétés communiquent

## AMICALE DES LOCATAIRES DES QUARTIERS «ARSOT - GANGHOFFER - CASERNES»

(C. N. L.)

Depuis deux ans, un certain nombre de locataires ont décidé de se grouper en Amicale affiliée à la C. N. L.. (Confédération Nationale du Logement).

C'est pour défendre leur droit à un logement de qualité et exposer à leur propriétaire (l'Office H. L. M., Secteur ancien, Accédant à la propriété) qu'ils l'ont fait.

Nous subissons chaque jour, les conséquences néfastes de la politique gouvernementale : la hausse incessante des loyers et des charges, l'augmentation des impôts locaux, la détérioration des logements due aux malfaçons dans la construction, l'absence d'équipements culturels et de loisirs.

Par décret du 21 septembre 1980, le Gouvernement vient de mettre en pièces l'article 38 de la loi du 1er septembre 1948, ce qui revient à dire que pour les locataires (H. L. M. et autres) toutes les charges, de personnel (salaires, charges sociales) enlèvement des ordures, entretien des espaces verts, seront à leur charge.

Nous devons exiger le maintien de l'Article 38 de la loi de 1948.

Nous devons nous opposer au transfert de certaines charges incorporées au loyer comme frais de gestion, dans la rubrique, charges effectives. Ce transfert aurait pour conséquence une diminution de l'allocation logement qui est calculée sur le loyer.

A l'Arsot une opération de rénovation doit avoir lieu. Elle se déroulera en 1981 - 1982 - 1983. Si cette opération apportera des améliorations aux logements, elle aura aussi pour conséquence une augmentation des loyers. Un certain nombre de locataires bénéficieront de l' A. P. L. (Aide Personnalisée au Logement) ; les autres, qui ont un salaire supérieur au SMIC verront leur loyer plus que doublé.

L'Amicale des Locataires a participé à toutes les réunions et Commissions qui ont eu lieu. Elle a donné son accord pour la réhabilitation des logements mais elle a refusé d'être liée au Conventonnement.

Pour la sauvegarde de vos droits, pour défendre le logement social et l'institution H. L. M., nous vous demandons de rejoindre l'AMICALE DES LOCATAIRES - 10, rue Renoir - OFFEMONT.

## ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE OFFEMONTOISE

Après l'interruption due aux grandes vacances, l' ASCO a repris ses activités. Faisons un rapide tour d'horizon des sections.

### Le FOOTBALL

Actuellement trois équipes évoluent régulièrement en championnat (minimes, pupilles et poussins). Le terrain actuel prêté gracieusement, ne permet, hélas, que la pratique du Football à 7, ce qui stoppe la progression de la section vers les catégories supérieures, cadets, juniors et éventuellement seniors.

## La GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Sans faire de bruit, cette section a repris ses activités. L'effectif reste stable et les cours sont suivis avec assiduité, les lundis au Centre Culturel et les vendredis au Centre Communautaire.

## Les BOULES

Un tournoi de Boules fut organisé au mois de juin grâce à Monsieur RAMIS, l'animateur de la section. Cette manifestation, sous un soleil exceptionnel, connut un franc succès. Les «pétanqueurs» offemontois purent à cette occasion mesurer les progrès qui leur restaient à accomplir pour rivaliser avec certaines triplettes comptant parmi les meilleures de Franche-Comté.

Avec le retour des beaux jours, le rendez-vous est pris derrière le Centre Culturel tous les samedis après-midis.

## Le CLUB DES ANCIENS

Les réunions hebdomadaires ont toujours lieu le jeudi après-midi.

Le 21 juin, le Club des Anciens a organisé une vente d'objets (pierrots, napperons, tabliers, toises, poupées.....). Cette vente fut couronnée de succès, il est vrai que les travaux étaient de qualité.

La recette de cette manifestation servit à mettre sur pied une sortie à WUENHEIM en Alsace.

55 personnes étaient au rendez-vous et le temps était magnifique. A midi, le déjeuner était prévu au restaurant de la Couronne. Dans la grande salle, l'ambiance était au beau fixe et le menu copieux. Assiette garnie, palette avec haricots verts et frites, tarte et le tout copieusement arrosé. Après le café, toute cette joyeuse troupe reprenait la route en direction de Notre Dame de THIERENBACH que l'on visitait dans l'après-midi. Ensuite, un petit crochet était effectué afin de faire une courte halte au Vieil Armand, et ce fut le retour. Quelle belle journée !

## LES ACTIVITES DE L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Vous avez déjà fait connaissance avec l'Amicale du Personnel Communal. Aujourd'hui nous vous parlerons de ses activités. Le 22 novembre, nous avons organisé un concours de belote au Centre Culturel. Du fait de nombreux concours ayant eu lieu dans les localités voisines, nous n'avons pas eu le monde escompté, malgré l'importance du premier lot «un mouton». Nous espérons que nous aurons plus de chance une autre fois.

Nos plus vifs remerciements aux autorités locales qui nous ont prêté gracieusement le local ainsi que l'Epicerie HANN pour leur lot, les Etablissements PISTOLET pour leur aide publicitaire, ainsi que la Maison SINGER. Remerciements également aux personnes qui ont fait des dons en espèces, et aux habitants qui nous ont réservé leur vieille ferraille.

A tous un grand merci, et Meilleurs vœux pour 1981.

Le Président,

# La vie des écoles

## EFFECTIFS A LA RENTREE 1980-81

GROUPE SCOLAIRE JEAN MACÉ	Primaire	226	Maternelle	127
GROUPE SCOLAIRE DU MARTINET	Primaire	180	Maternelle	152
GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE	Primaire	138	Maternelle	32

Il y a donc 855 élèves scolarisés dans tous les groupes scolaires de la commune.

## LE SPORT A L'ÉCOLE

L'école du Centre, affiliée à l' U. S. E. P., a repris ses activités. Durant ce premier trimestre, si les filles restent au repos, les garçons participèrent au championnat de football à 5 (à l'extérieur ou en salle).

A l'heure où nous imprimons, ils étaient en passe de disputer la finale.



Debout de gauche à droite :

CASTELLON Gilles, TRULLAS Daniel, GELLNER Bertrand, LEPAUL Thierry, BOILLETOT Christophe, POPADIAK Cyrill, ORIAT Sébastien.

Accroupis de gauche à droite :

EHRET Didier, ESSABER Taleb, DJENIDI Salah, FORNASIER Patrick, SALOMON Fabrice.

Durant le second trimestre, changement de programme avec au menu, le championnat de handball, chez les filles comme chez les garçons.

## FOURNITURES SCOLAIRES

en 1980 :

- une somme de 55 Francs par élève de classe primaire a été mise à la disposition de chaque instituteur pour les fournitures scolaires.  
Le personnel enseignant répartit à sa convenance cette somme entre l'achat de livres de cahiers, de crayons, de stylos, etc.....
- les classes maternelles bénéficient chacune d'une allocation annuelle de 1 250 F.
- une somme de 2 000 Francs par Groupe Scolaire a été allouée pour achat de matériel scolaire (matériel audio-visuel, d'éducation physique...).

## ARBRE DE NOEL

Une somme de 1 500 Francs a été mise à la disposition de chacune des dix classes maternelles pour la distribution de jouets et de friandises, soit approximativement 45 Francs par élève.

## DEMI-JOURNEES DE NEIGE ET DE SKI

Comme les années précédentes, certaines classes de nos écoles bénéficieront des demi-journées de neige au Ballon d'Alsace et des heures de piscine.

Coût des deux cars hebdomadaires pour le Ballon d'Alsace : 1 140 Francs, soit plus de 9 000 F. pour les huit semaines de montée.

Coût du transport à la piscine : 170 Francs par car, soit 340 Francs par semaine et plus de 10 000 Francs par an.

A cela s'ajoute la rétribution des moniteurs, soit environ 6 000 Francs.

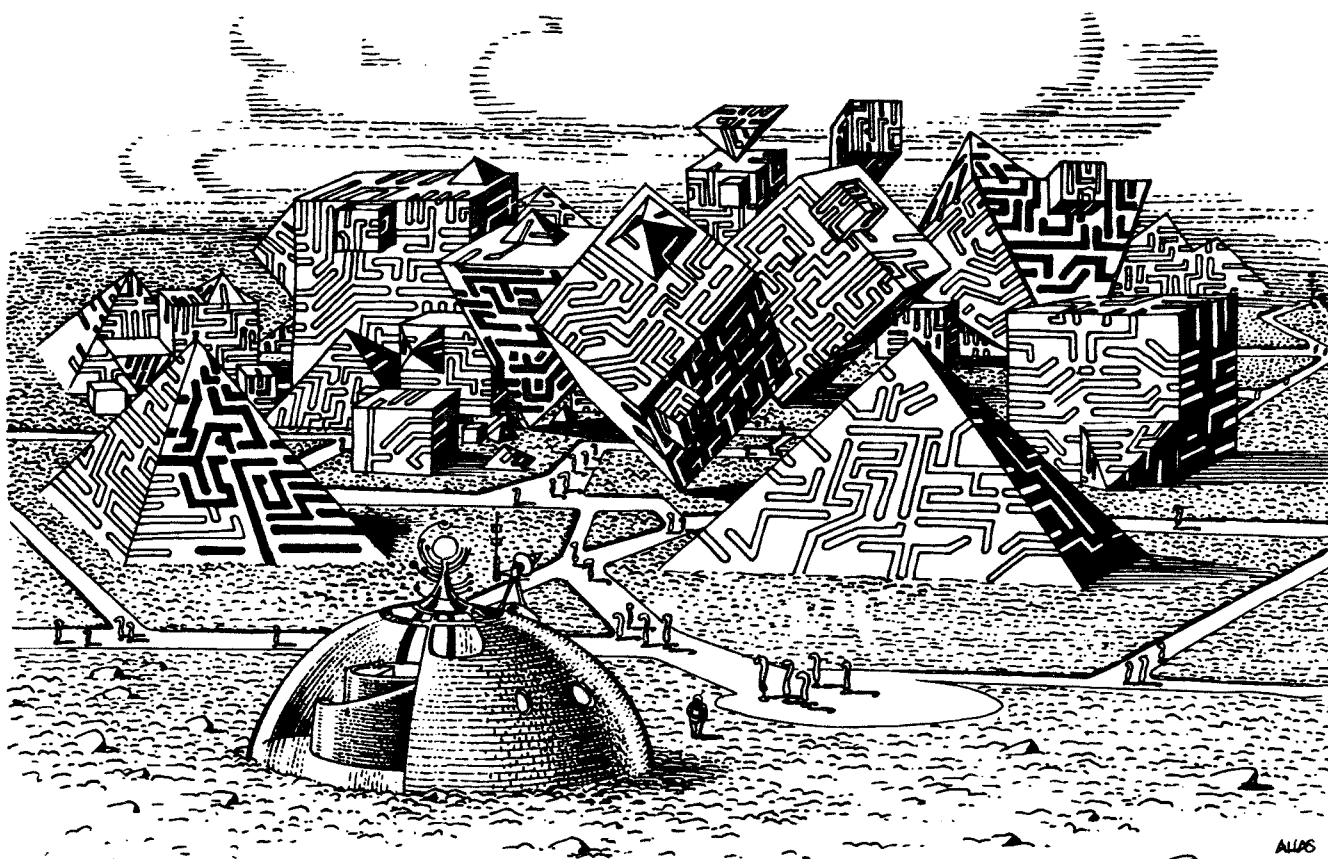
## PERSONNEL DE SERVICE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Les dix classes maternelles de la Commune exigent la présence d'un personnel de service recruté et payé par la Commune.

Sur la base des salaires et des charges sociales au 1er octobre, près de 250 000 Francs sont déboursés annuellement par la Commune, soit 700 Francs par élève approximativement.

L'Association des Maires de France demande instamment la prise en charge par l'État de cette dépense, de la même façon que celui-ci assure le traitement du personnel enseignant.

# La parole aux très Jeunes



ALIAS  
Jeux & Stratégie n° 5

Dans cette rubrique désormais traditionnelle, les Cours Moyens 2<sup>ème</sup> année de la Commune ont «planché» sur le sujet suivant : Imaginez OFFEMONT en l'an 2 500.

Nous avons demandé aux enseignants de leur livrer ce thème de réflexion en précisant certains points à développer : habitat, locomotion, loisirs, nourriture .....

Ce sujet de science fiction n'a pas du tout dérouté la plupart des élèves offemontois, habitués qu'ils sont à être plongés dans cet univers futuriste par leurs lectures, bandes dessinées ou autres, et les feuilletons télévisés en vogue actuellement.

Voici quelques devoirs ainsi qu'un recueil d'extraits parfois savoureux.

Aujourd'hui, c'est dimanche. Nous sommes le 24 décembre 2 500. Il neige à gros flocons, on voit les gens aller à la messe, les cloches sonnent. Elles fonctionnent à l'énergie solaire. Le toit de l'église est fait en tuiles de verre, celles-ci captent les rayons et donnent de l'électricité.

En sortant de l'église, j'ai pris mon vélo électronique pour rentrer. Ma maman regardait la télévision, pendant ce temps, le robot «Charlie» fait la cuisine.

Papa répare son vaisseau, il marche au gaz. Le gaz donne une pression qui fait tourner la courroie qui fait à son tour tourner les roues. On n'a pas besoin d'acheter du gaz, car après avoir donné la pression, le gaz revient dans la bouteille.

J' ai un copain qui habite dans un lotissement près du Lac des Forges. Il vit dans un gratte-ciel de 240 étages. L'été il va se baigner au lac. Il y a une grosse pompe qui aspire l'eau puis la rejette en ayant retenu les «saletés».

(Francis GERARD)

Je vois OFFEMONT avec de grandes routes partout, des lotissements, des blocs et des voitures qui n'auront même plus de commandes. Il ne restera plus que quelques prés où l'on récoltera avec des machines encore plus perfectionnées que maintenant.

Il y aura aussi des plats tout préparés ou des cachets, au choix ce qui reviendra au même. On ne sera même plus obligé de marcher ou de calculer. Rien que d'y penser, cela me fait peur.

(Marie Claude FERNEY)

OFFEMONT en 2 500 ne sera plus comme en 1980. Les voitures n'auront plus de roues, elles seront remplacées par des coussins d'air. Les avions pourront transporter plus de 500 000 personnes. Les bateaux seront poussés par des réacteurs qui marcheront au gaz ou à l'air liquide. Les écoles abriteront des ordinateurs qui apprendront aux enfants des matières différentes d'aujourd'hui. Les jeux seront tous électroniques, les habits seront de forme biscornue. Les enfants qui naîtront seront mis sous une bulle de verre. Ce que nous mangerons sera chimique et la viande sera rare et chère. La police sera plus moderne et plus efficace. Mais la vie sera encore belle.....

(Lionel BRICE)

En 2 500, les hommes vivront peut-être sous la mer, leurs maisons seront entourées de verre, ils se nourriront uniquement de fruits de mer et de poissons. Leurs pieds seront palmés. La corde remplacera le fil électrique.

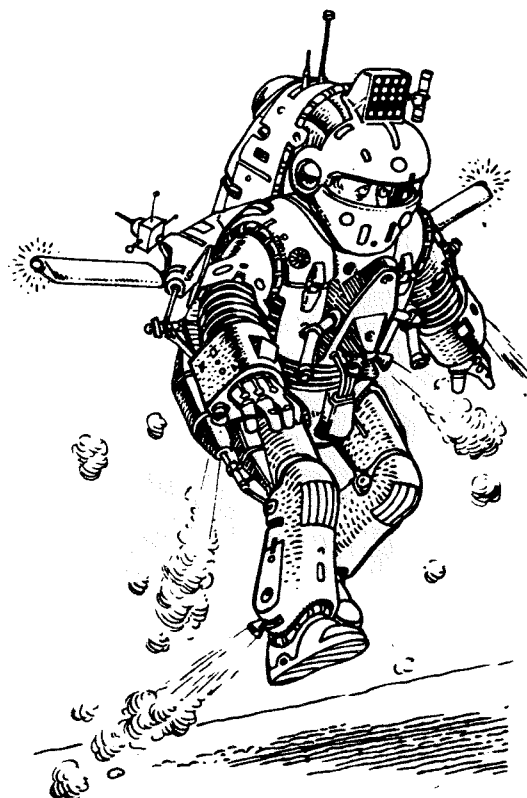
(David SALVADOR)

Nous sommes en 2 500. La terre est devenue toute autre. OFFEMONT a changé de nom, on l'appelle VILETA. Cette ville est une des trois plus grandes villes de FRANCE. Il n'y a plus de villages. Les maisons sont en formes de bulles. Comme moyens de locomotions, il y a l'OUISIANE, sorte d'animal entre le chien et le cheval, il y a aussi le CHARROUETE, c'est une sorte de luge-voiture sans toit qui peut aller jusqu'à 200 km/h et le TIQUEBALAIE, c'est un balai de sorcière qui nous obéit. Nous mangeons de la OURTCHEK, c'est une poudre qui donne tout ce que le sang recherche. C'est une invention du professeur ORTING qui supprime toutes les maladies.

(auteur inconnu, il n'y avait pas de nom sur la copie)



- les gens ne feront plus la guerre.
- il y aura beaucoup de chômage.
- on se chauffera avec de l'azote ou de l'oxygène.
- la lumière sera liquide.
- lorsqu'il y aura un décès, le mort sera enterré au centre de la terre.
- la France sera plus grande.
- nous irons sur Saturne chercher ce qu'il nous manque sur terre.
- il n'y aura plus de mariages, les femmes vivront avec les hommes comme si elles étaient mariées.
- les humains deviendront des bêtes, puis ce sera la fin du monde.
- il y aura beaucoup plus d'agence pour l'emploi que maintenant.
- nous serons habillés avec de longues chemises de nuit blanches avec des fentes sur le côté.
- il y aura encore des écoles, mais ce sera la guerre contre les maîtres.
- il y aura encore du vin pour les clochards.
- en 2500, il n'y aura plus d'école ou alors elle sera remplacée par une église.
- le service militaire existera encore.
- les livres n'existeront plus.
- le port du casque à mobylette ne sera plus obligatoire.
- les pompiers, les gendarmes, les policiers, les C.R.S. seront tous dans la même caserne.
- le tabac servira à allumer le feu.
- les femmes cultiveront et les hommes s'occuperont de la maison.
- Noël sera toujours fêté le 25 décembre.
- il y aura encore la fête du 14 juillet.
- on mariera les femmes et les hommes par ordinateur, mais les enfants naîtront comme maintenant.
- les feuilles des arbres changeront tous les jours de couleur.
- quand un automobiliste brûle un feu rouge la terre s'ouvrira automatiquement devant lui et l'amènera devant la machine à payer les contraventions.
- à l'école d'Offemont, on ne fera plus les mêmes opérations.
- les animaux parleront, on pourra donc discuter avec eux.
- dans la cour de récréation, il n'y aura peut-être plus de billes.
- il n'y aura plus de maires, ni de sous-préfets, car on sera libres.
- il n'y aura plus d'école, car tous les gens seront très intelligents.
- la vie ne sera plus aussi agréable que maintenant.
- il y aura une autoroute qui passera à Offemont et ils remettront sans doute la gare en service.
- les enfants auront de petits chiens électriques qui marcheront avec un petit moteur fonctionnant avec de l'huile de fleurs.



# NORA...

QUINZAINE DU 1/1 81 au 15/1/81

## BOUCHERIE CHARCUTERIE

Rumsteak le kg .....	38,00 F
Roosbeef le kg. ....	34,00 F
Faux Filet le kg. ....	38,00 F
Côtes de porc premières le kg .....	22,80 F
Saucisson de viande le kg. ....	22,60 F
Cervelas le kg. ....	25,50 F
Poitrine fumée le kg .....	25,80 F
Saucisse de Montbéliard le kg .....	28,80 F

## CREMERIE

«Boom Stenval (par 4)» .....	4,95 F
Yaourts aux fruits (par 2) .....	3,50 F
Camembert Métayer 45 % .....	4,80 F
Camembert Frère Clément 45 % .....	5,45 F
Passereau 40 % .....	4,70 F

Promotions également dans les rayons épicerie, fruits et légumes.  
Les articles en promotion seront annoncés par affichettes.

Participer gratuitement au tirage de la chance en remplissant le bon ci-dessous

SUPERMARCHÉ NORA

TIRAGE DE LA CHANCE

NOM .....

PRÉNOM.....

ADRESSE.....

*aucune obligation d'achat.*

# NORA

VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR 1981

OFFEMONT- CENTRE COMMERCIAL GANGHOFFER - TEL : 21.15.51

# Actualité Offemontoise

## CENTRE AERE FRANCAS AU VILLAGE

A l'initiative de Madame TOSCHI Jacqueline, un Centre aéré Francas a fonctionné début septembre dans les locaux de l'école du Centre ainsi qu'au Centre Culturel.

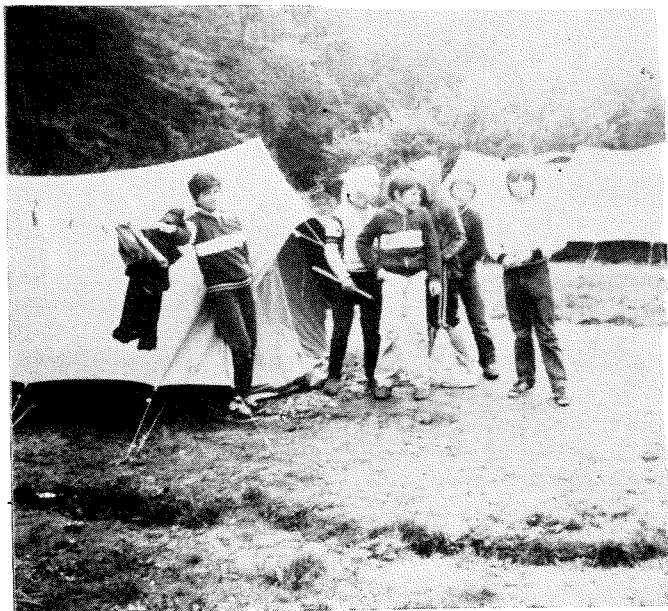
Une cinquantaine de jeunes offemontois ont ainsi pendant quinze journées, oublié que la rentrée des classes approchait à grands pas. A la fin de la session, tout le monde était ravi.



Activités manuelles



Le jeu du «foulard»



Camping à  
Vescemont

## VISITE DU COMMANDANT BONNETON

Sur l'initiative de l'Adjudant-Chef SALOMON, le nouvel inspecteur a rendu visite le samedi 29 novembre, au corps des Sapeurs Pompiers d'Offemont.

En compagnie du Maire, du premier et du deuxième adjoint, le Commandant BONNETON et le Lieutenant BAEHR se sont rendus au local des Sapeurs Pompiers attenant à l'église d'Offemont. Ils en ont constaté la parfaite tenue et l'excellent entretien du matériel.

Des félicitations sont à adresser à l'Adjudant-Chef SALOMON et à ses hommes.

La visite s'est poursuivie à la Mairie par un vin d'honneur offert par le Corps des Sapeurs Pompiers. Les diplômes de Caporal et de Sergent ont été remis aux sapeurs jugés aptes à remplir ces fonctions à la suite d'examens subis au début de l'année.

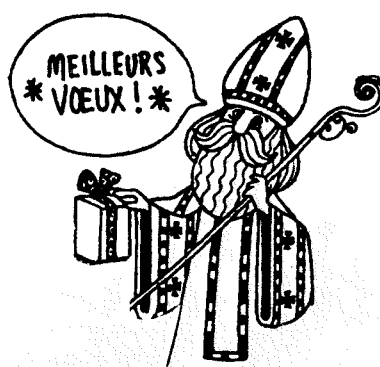
C'est ainsi que les Caporaux-Chefs GIROL, BERMON et POLINARI sont nommés sergents, et les Sapeurs CAMETTI et CORNU, Caporaux. En outre, les Sapeurs BARILLON et SALOMON Thierry sont élevés à la distinction de Sapeurs de 1ère Classe.

Au cours de cette réunion ont été également évoqués les problèmes d'acquisition de matériel nécessaire à un entraînement plus poussé encore de nos pompiers, pour la plupart des jeunes gens, sur qui nous pouvons compter.

## CEREMONIES COMMEMORARIVES

Cette année encore, ont eu lieu dans notre Commune, les cérémonies commémoratives traditionnelles :

- dépôt d'une gerbe au pied de la stèle en souvenir des fusillés du Maquis de Chérimont.
- cérémonie du 11 novembre à la borne des Commandos du Martinet puis devant le Monument aux Morts à la Mairie.
- enfin, dépôt d'une gerbe souvenir à la borne des Commandos d'Afrique et de Provence pour l'anniversaire de la libération.



# Les herbes de santé en hiver



L'utilisation des plantes remonte aux temps les plus reculés. Pline assure que c'est le centaure CHIRON «premier herboriste et apothicaire renommé pour sa connaissance des simples et la composition de ses remèdes» qui a appris à l'humanité l'usage des plantes qui guérissent. Les Egyptiens employaient déjà la camomille, le colchique et la menthe. C'est au 17ème siècle qu'apparut le premier codex, et depuis classification et recherches en laboratoire, différentes pharmacopées et recettes ont pris une part importante dans la connaissance des plantes, de leurs principes actifs et de leurs vertus.

«Les plantes guérissent souvent, ne nuisent jamais ou soulagent toujours»

Les plantes récoltées durant les mois d'hiver sont, cela va de soi, en nombre plus limité que le reste de l'année.

Approximativement nous trouverons : écorce de bourdaine - bulbes de colchique - seille - écorce de tilleul - racines d'aconit et de bistorte- gui - bourgeons de sapin - anémone pulsatile - et en mars, nous trouverons : aubépine - lierre terrestre - tussilage - pervenche - violette.....

Citons quelques plantes couramment utilisées en hiver : plantes béchiques, pectorales contre les bronchites, pneumonies, toutes affections des voies respiratoires :

- Bouillon Blanc ou herbe de Saint Fiacre ou cierge de Notre-Dame. Fleurs jaunes en épi allongé que l'on trouvera dans les endroits incultes, au bord des chemins.
- Bourrache ou langue de bœuf : dans les champs, cette plante aux fleurs bleues possède des poils rudes au toucher.
- Coquelicot dit pavot des champs : fleurs solitaires, à pétales rouges tachés de noir à la base dont la floraison se fait en juin-juillet.
- Eucalyptus ou arbre à la fièvre dont les feuilles âgées, allongées dégagent par froissement une odeur pénétrante.
- Lierre terrestre ou herbe de la Saint-Jean : on le trouve dans les endroits humides et ombragés. Fleurs violettes, lilas à odeur très aromatique.
- Pin : arbres des forêts montagneuses dont on utilise les bourgeons bruns clair, côniques, à saveur et odeur résineuses, légèrement aromatiques.
- Tussilage dit encore chasse-toux : cette petite plante pousse dans les endroits humides ; on utilise surtout les fleurs qui apparaissent avant les feuilles d'où le nom de Filius ante Patrem (le fils avant le père). La floraison de mars-avril montre un capitule jaune d'or à odeur de cire.

Citons encore : capillaire - guimauve - marjolaine - drosera - marrube - polygala pulmonaire .....

Rappelons que la très connue tisane pectorale des « quatre fleurs » se compose de :

- coquelicot - guimauve - mauve - tussilage - violette - pied de chat - bouillon blanc.

De plus le mélange des six plantes suivantes offre une très bonne synergie contre les symptômes d'hiver : grippe, toux, affections pulmonaires : tussilage, bourrache, lierre terrestre, coquelicot, érysinum, cynorrhodon .

« Depuis qu'il y a des hommes, l'expérience millénaire a vérifié que les plantes, toutes les plantes, avaient leurs caractéristiques et leurs vertus ».

La Bruyère

# **RHIN & RHONE**

Anciennement : KRONBERG

**CHARBONS DE 1 ère QUALITE**

**FUELS - NAPHTEX**

**RHIN et RHONE, c'est aussi.....**

**L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS  
BRULEURS**

**Le FINANCEMENT de NOUVELLES  
INSTALLATIONS**

**La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS**

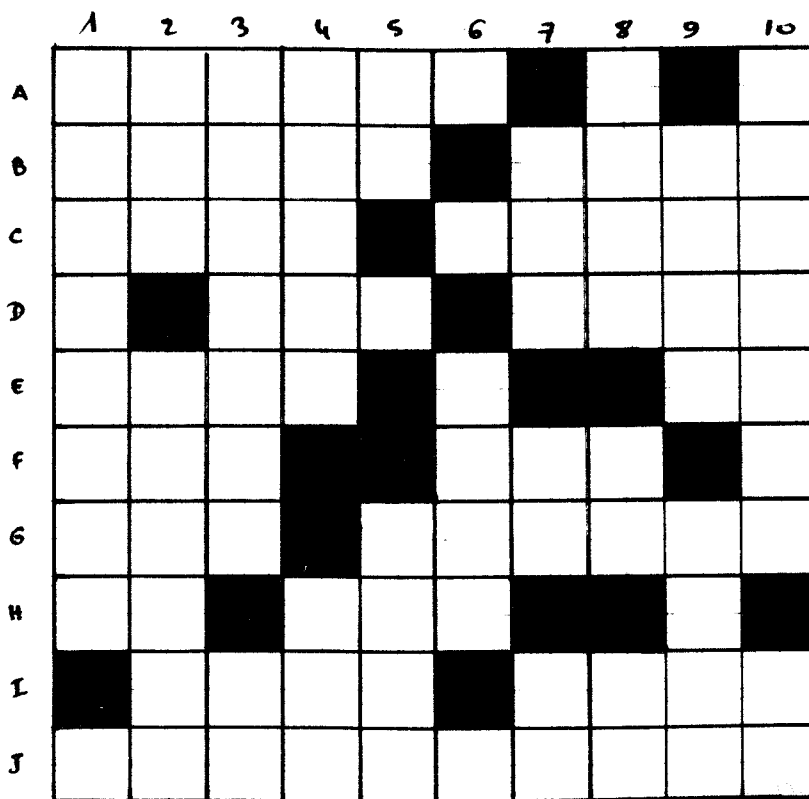
**LES PRODUITS ANTIPOLLUTION : FAIENCIT**

**AGENCE DE BELFORT :**

**Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02**

# JEUX

Pour les cruciverbistes amateurs de la Commune, l'équipe d'OFFEMONT REALITES propose cette petite grille sans prétention. Nous avons essayé dans la mesure du possible d'inclure un maximum de mots ayant un rapport direct avec notre village (conseillers, noms de rues.....).



## Horizontal


- A . Sanctifié, c'est un adjoint-gâteau.
- B . Enlèvera Les pompiers d'Offemont en organisent un.
- C . Détruit - Place Offemontoise.
- D . Multiplié par trois - De plus.
- E . Ils sont au nombre de 23 au Conseil Municipal - Possessif.
- F . Plante herbacée peu cultivée à Offemont - Cent pour un siècle.
- G . Direction - Rue très passante à Offemont.
- H . Interjection plus fréquente dans le midi que dans notre village.
- I . Ce pourrait être le diminutif d'un peintre très connu.
- J . Le Raboliot du Conseil.

Vertical

- 1 . Conseiller qui fait penser à un jeu traditionnel.
- 2 . Enleva - Fragonard aurait pu le peindre aussi pendant qu'il y était.
- 3 . Voie Offemontoise - Possessif.
- 4 . La Commune possède plusieurs bois, il y en a donc plusieurs également - Arme.
- 5 . Soleil égyptien - Les jeunes footballeurs Offemontois en font preuve dans toutes les situations.
- 6 . Elle a disparu, mais elle a laissé son nom à une rue.
- 7 . Règle nécessaire ou obligatoire - Remplace et dans les phrases négatives - 365 jours.
- 8 . Rue de l'adjoint aux Sports de la Commune - Société anonyme - =7 (2) vertical.
- 9 . Occis - Celle du Groupe Scolaire Jean MACÉ fut salée.
10. Conseillère de grand cru - Erbium.

Les 20 premières grilles (le cachet de la poste en fera foi), correctement remplies et acheminées en Mairie d'Offemont vaudront à leurs auteurs un abonnement gratuit à la revue OFFEMONT - REALITES pour l'année 1981 seulement, il ne faut quand même pas exagérer.

Enfin, les dix suivantes donneront droit à assister à une réunion publique du Conseil Municipal.

PEINTURE – PAPIERS PEINTS		REVÊTEMENTS MURAUX – VITRERIE
<b>CUNCHON &amp; C<sup>o</sup></b>		
RAVALEMENT de FAÇADES		106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT Tél. 21.17.86

<b>électricité générale</b>	<b>Roger WILLIG</b>
CHAUFFAGE	
ELECTRIQUE	Tél : 21.24.11 OFFEMONT

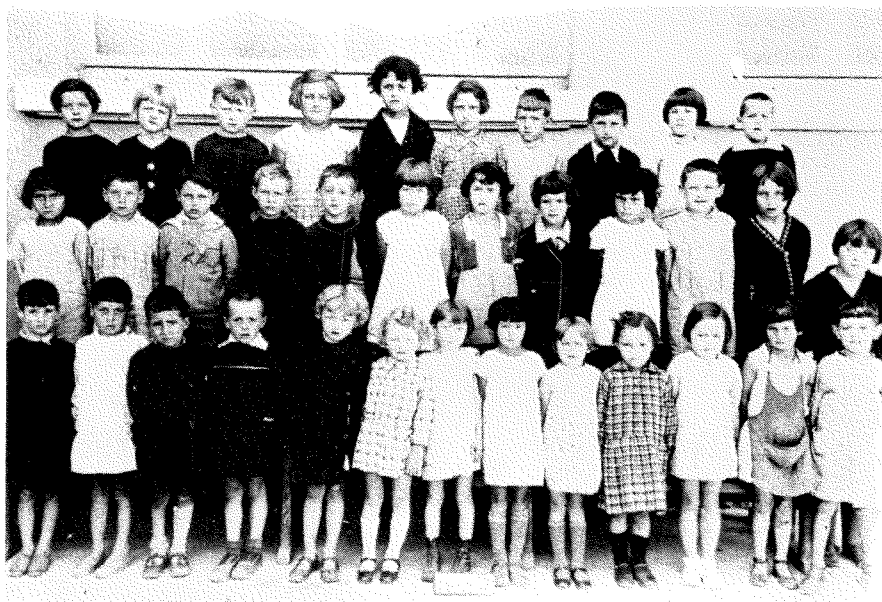


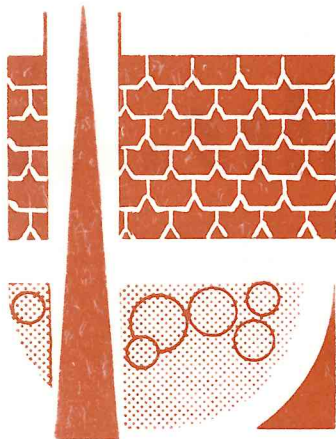
# souvenirs souvenirs...

Voici tout d'abord le Corps des Sapeurs Pompiers au grand complet réuni il y a une douzaine d'années.



Une classe offemontoise (année 1935)





**CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
COUVERTURE**

# Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11<sup>bis</sup>, Rue de Saverne

tél. 21.26.66

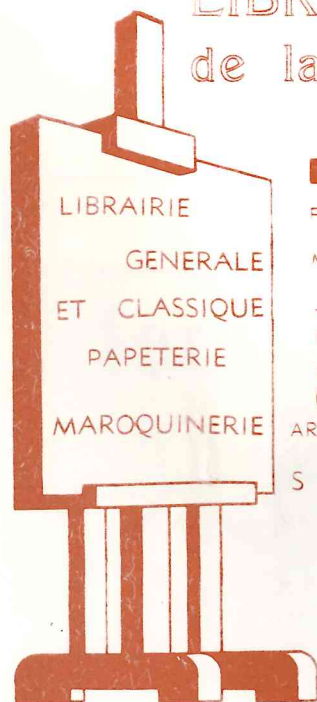
LECTEURS .....

Sachez que c'est la publicité qui assure

la gratuité de votre Bulletin

RESERVEZ VOS ACHATS  
A NOS ANNONCEURS

## LIBRAIRIE de la ROSERAIE



### **R. RAMA**

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL

GRAVURE MINUTE

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès

**BELFORT**

Tél. 21.24.17

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS

TERRASSEMENTS

# S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - TEL : 21.17.31  
90000 - OFFEMONT

Pour terminer cette rubrique, voici le Conseil Municipal de la Commune d'Offemont posant pour la photo souvenir. C'était en 1934.



On peut reconnaître :

En haut de gauche à droite : EGLINGER Charles, REMY Louis, DESHAIES Charles, SIMONIN René, SALOMON Albin.

En bas de gauche à droite : REINICHE Louis, PREVOT Charles, BOUVIER François, LEMAIRE Edmond.

Un grand merci à la famille SALOMON qui nous a prêté ces photos.

*meilleurs voeux!*

**ELECTRICITE  
GENERALE**

**M. RUOT**

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

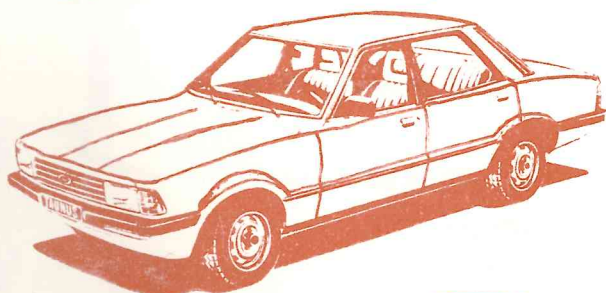
CHAUDRONNERIE CUVES A MAZOUT

**galvanisation à chaud**

**Ets René RUST**

23 Rue Aristide Briand OFFEMONT Tél 21-00-30

*La nouvelle Ford Taunus*



Légendaire robustesse et sécurité.



**7,10\***  
*avec confort*

Revisions principales  
tous les 20000 km  
(à l'exception de la  
vidange et des  
contrôles de routine).  
Carburateur à venturi  
variable, nouvelle  
suspension confort.

FIESTA  
ESCORT  
TAUNUS  
GRANADA ess  
GRANADA diesel  
Véhicules utilitaires  
FIESTA VAN  
ESCORT VAN  
TRANSIT

VEHICULES OCCASIONS  
TOUTES MARQUES



**WITTLINGER**

10-15, rue de Turenne - BELFORT - Tél. 21.63.99

**Mécanique Générale - Serrurerie  
S.A. A. LEPAUL & Fils**

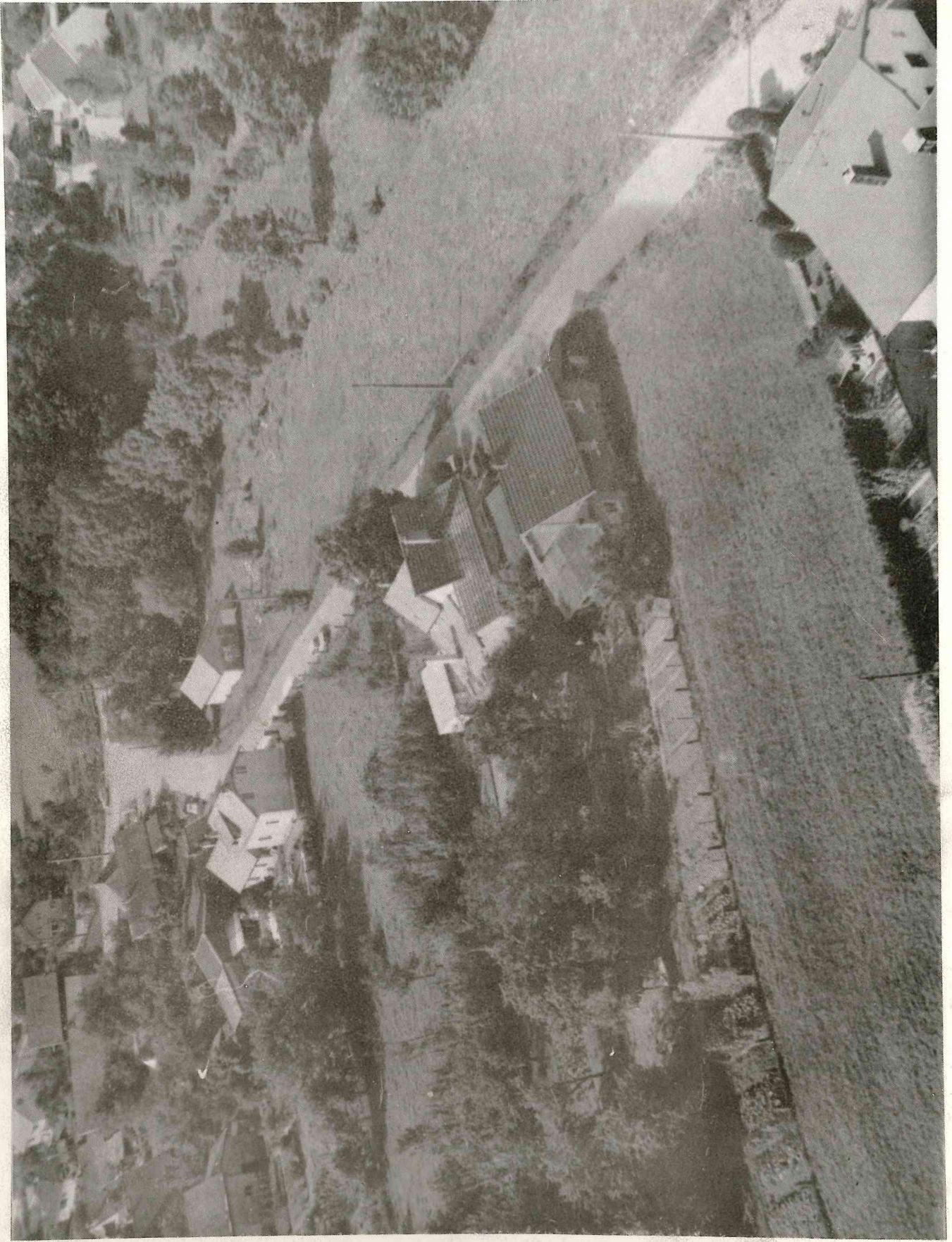
11, Rue de la Gare

90000 OFFEMONT

Tél : 21.06.19

**Tournage fraisage de toutes pièces mécaniques**

**Soudures pour tous métaux**



OFFÉMONT - Vue aérienne - Rue du Ballon.